



PETITS COLIS, GRANDS DÉGÂTS

la FER s'engage pour les commerçants suisses

Chaque jour, jusqu'à 500 000 petits colis bon marché en provenance d'Asie entrent en Suisse sans être soumis aux mêmes règles ni aux mêmes coûts que nos commerces, créant une concurrence déloyale et des risques sanitaires pour la population suisse. Pour y remédier, la conseillère nationale Nadine Gobet et le conseiller aux Etats Fabio Regazzi proposent deux motions pour harmoniser les frais de port et financer des contrôles renforcés sur ces colis. Soutenue par la Fédération des entreprises romandes (FER), cette démarche vise à protéger les consommateurs et le tissu économique local.

Tribune économique

Dans ce contexte, nous donnons la parole à Nadine Gobet, conseillère nationale, pour comprendre les enjeux de ces motions, les résistances qu'elles rencontrent et les perspectives pour les entreprises suisses comme pour les consommateurs.

Nadine Gobet, en quoi l'afflux de petits colis en provenance d'Asie crée-t-il une concurrence déloyale pour les commerces suisses ?

Parce que ces colis ne supportent ni les mêmes frais de port, ni les mêmes contrôles, ni les mêmes charges que ceux envoyés par nos commerces, alors que nos entreprises respectent des normes suisses strictes et coûteuses. Le terrain de jeu est donc tout simplement faussé.

Quels sont les deux principaux objectifs des motions que vous avez déposées avec Fabio Regazzi ?

Premièrement, il s'agit d'aligner les frais de port des colis étrangers sur ceux que paient les commerçants suisses. Deuxièmement, la taxe de base proposée sur les colis

étrangers servira pour financer des contrôles renforcés à l'importation afin de mieux protéger les consommateurs et garantir des règles du jeu équitables. Nous agissons ainsi tant sur les conditions d'exportation des produits suisses que d'importation des produits étrangers.

Comment expliquez-vous aux consommateurs que ces mesures sont aussi dans leur intérêt, alors qu'ils profitent aujourd'hui de prix très bas ?

Certes, les consommateurs bénéficient de prix très bas, mais ma question est avec quelles conséquences ? Ces prix artificiellement bas sont possibles au prix d'une moindre sécurité et d'emplois supprimés en Suisse. Ce n'est donc pas une bonne affaire pour le consommateur : avec des règles équitables, on protège la qualité des produits, la sécurité et le pouvoir d'achat à long terme.

Ces colis contiennent des jouets, textiles ou appareils électriques qui ne respectent pas les normes suisses et qui peuvent contenir des substances toxiques ou présenter des risques d'accident.

Nadine Gobet

Justement, au-delà de la question du prix et de la concurrence, quels risques ces colis font-ils peser sur les consommateurs ?

Ces colis contiennent des jouets, textiles ou appareils électriques qui ne respectent pas les normes suisses et qui peuvent contenir des substances toxiques ou présenter des risques d'accident. Avec des centaines de milliers de colis peu contrôlés, nous exposons les consommateurs – surtout les enfants – à des produits que nous considérons comme trop dangereux pour être vendus par un commerçant suisse. Je rappelle que, selon une enquête publiée en novembre dernier par le Groupement européen des professionnels du jouet, 86 % des jouets vendus, notamment sur les plateformes chinoises sont qualifiés de dangereux pour nos enfants. Ce n'est tout simplement pas tolérable.

NADINE GOBET

Conseillère nationale PLR

Directrice de la Fédération patronale et économique à Bulle

Membre du comité de la Fédération des entreprises romandes (FER)



Quelles sont les principales résistances que vous rencontrez, et sont-elles d'ordre plutôt politique, économique ou international ?

Il y a des réticences de la part de ceux qui craignent pour le commerce en ligne bon marché et des contraintes liées aux accords internationaux, notamment vis-à-vis de l'Union postale universelle. Toutefois, il devient difficilement défendable de maintenir un système qui pénalise nos commerçants, affaiblit nos standards et sacrifie nos exigences en matière de sécurité des produits.

Quelles sont les prochaines étapes au Parlement et quel message souhaitez-vous adresser aux entreprises suisses qui vous écoutent ?

Les motions vont maintenant suivre le processus parlementaire classique. Mon message aux entreprises est clair : nous nous engageons pour rétablir des conditions de concurrence justes et nous avons besoin de votre soutien pour faire entendre cette réalité à Berne. ■